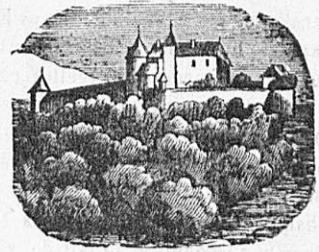




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
» 6 mois, » 2 50
Étranger... 1 an, » 9 —
» 6 mois, » 5 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit : *L'ÉCHO LITTÉRAIRE*

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue de la Vierge 131, BULLE.

ÉDITION D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁸⁰ 2²⁵ 5⁰⁰ 8⁵⁵ — Bulle, arr. 8⁵⁵ 1²⁰ 4⁸⁰ 8²⁰ 10⁵⁰

ANNONCES

Canton, une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 80 c. la ligne Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Hasenstein & Vogler, à Fribourg ou à ses succursales.

Les nouveaux abonnés pour 1905 recevront LA GRUYÈRE sans augmentation de prix dès ce jour.

Prix d'abonnement annuel : 4 fr. 50.

BULLE, le 9 décembre 1904

Le lait à Paris.

De tout temps et dans tous les pays, la question du lait a joué un rôle prépondérant dans l'alimentation de l'homme. Ce liquide qui est, ou du moins devrait être la seule nourriture des enfants et des adultes, forme, à l'état naturel, un aliment complet, suffisant à la nutrition. Mais il est de toute nécessité de le consommer à l'état pur.

Il n'est que trop certain que le lait est non seulement le plus altéré, mais aussi le plus altérable des liquides et que, s'il a besoin de protection contre les fraudeurs, les microbes sont pour lui un ennemi non moins redoutable. Il n'est pas de meilleur bouillon de culture microbienne que le lait. Depuis le moment où on le traite jusqu'au moment où on le consomme, les bactéries de toute espèce ne cessent de s'y multiplier avec une activité qu'aucun malthusisme ne limite. Le lait est vierge de microbes au moment où il sort du pis de la vache. Mais, à peine apparaît-il à l'air extérieur, qu'il est déjà souillé. Ce sont les mains du trayeur d'abord, c'est le pis même de la vache, c'est l'air ambiant, c'est le vase où l'on reçoit le lait. Autant de sources d'infection microbienne qui, dès les premières minutes, l'ensemencent déjà de germes variés. Et ces germes prolifèrent aussitôt suivant une progression qui obéit à des lois bien définies. La prolifération est d'autant plus active que le nombre des germes ensemencés est plus grand, que la température extérieure est plus élevée, et,

enfin, qu'un temps plus long s'écoule entre le moment de la traite et celui où le lait est distribué et consommé.

Miquel et d'autres bactériologistes ont suivi d'heure en heure cette multiplication et ils sont arrivés à des totaux de microbes qui sont faits pour répandre la terreur dans les âmes les moins bacillophobes. Leurs résultats ne sont guère rassurants.

À la température de 15 degrés, un lait qui, une demi heure après la traite, contient déjà 18,000 microbes par centimètre cube, en contient 45,000 après trois heures, 428,000 après six heures et 5,820,000 après vingt-quatre heures. Et maintenant à 22 degrés la température extérieure, ce qui est la moyenne ordinaire de beaucoup de journées de l'été, un lait qui ne renferme que 6 250 microbes par centimètre cube une heure après la traite en fournit, au bout de vingt-quatre heures, 11 millions 250,000.

Voilà pourtant du lait à l'état pur, non écrémé, ni additionné d'eau, tel que nous le buvons chez nous, en pays de Gruyère.

Voyons maintenant quel lait consomme le Parisien. Discutant cette question, un docteur de Paris émettait les appréciations que voici :

« Le premier homme qui eut l'idée de tirer profit du lait de ses vaches vendit peut-être à ses semblables ce lait pur et naturel ; mais le second l'écréma, et le troisième, sûrement, le mouilla. Ecrémage et mouillage sont les deux institutions primordiales, d'ordre supérieur, qui, par-dessus toutes les lois et règlements humains, régissent le commerce du lait ; ce sont les colonnes du temple et nul ne saurait les ébranler. Malheureusement, ces deux opérations fondamentales entraînent d'autres non moins fâcheuses, lesquelles, en dernière analyse, aboutissent à une troisième « néces-

sité commerciale », qui est de préserver d'une putréfaction trop rapide les diverses mixtures artificielles délivrées aux bons citoyens sous le nom de lait. Et c'est pourquoi nous buvons le lait, non seulement écrémé et mouillé, mais encore salicylé, boriqué ou formolé au choix et, en tous cas, et toujours, antiseptisé.

L'écrémage et le mouillage nous étant imposés comme des maux inévitables, nous n'avons qu'à nous soumettre. Mais peut-être avons-nous le droit de protester contre la troisième « nécessité ». Trompés sur la quantité et sur la qualité, ce n'est pas trop exiger que de demander à ne pas être empoisonnés par-dessus le marché. Et s'il existe un moyen de conserver le lait qui ne condamne pas notre estomac à un salicylage ou à un formolage quotidien, il nous est peut-être permis de préférer ce moyen à l'emploi de substances capables de nous rendre dyspeptiques ou albuminuriques. »

Voilà qui est certainement peu édifiant sur la pratique des laitiers parisiens. Mais il faut croire que ce docteur exagère les choses car nous voyons, d'autre part, un journal de Leipzig, consacré à la défense des intérêts de l'industrie laitière, la *Milchzeitung* qui exalte Paris comme la ville par excellence du bon lait. Et dans un journal allemand, cette constatation n'est pas banale.

À entendre si souvent parler des orgies et des scènes écœurantes provoquées par l'ivrognerie et dont certains quartiers parisiens sont le théâtre, dit la *Milchzeitung*, on se représente difficilement que, malgré l'énorme consommation d'alcools de toutes sortes, la capitale de la France soit à la tête des grandes villes qui, relativement, utilisent le plus de lait comme boisson.

De même que Munich est le centre préféré des buveurs de bière, de même Paris est la place par-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 81

Diane la Pâle

Par Jules MARY

— Eh bien ! je dirais que si tu continues, je vais te montrer que je connais la savate... et quand je t'aurai cassé une demi-douzaine de dents...

— Tout beau, mon vieux, tout beau... Moi, vois tu, je suis d'avis qu'on peut toujours parler d'un plaisir qu'on ne peut pas se payer. Parler n'en coûte rien. Ainsi, les duchesses, comme les belles grappes de muscat...

Mais Persillard lui coulait en dessous un coup d'œil si furieux que Jactain jugeait prudent de ne pas l'émonstiller plus longtemps.

Lui aussi serrait la boucle.

Et de leur havre-sac ils tiraient quelques dures croûtes qui moisissaient et s'y ébréchaient les dents avec résignation.

Tels étaient les deux personnages qui, pour la seconde fois, viennent d'entrer dans notre récit.

Quand ils sortirent du bureau de l'Aiguillette, ils marchèrent quelque temps sans rien dire.

Jactain était furieux de ce travail auquel, par accès périodiques, l'obligeait son compagnon de misères.

Il bondait.

Persillard, préoccupé, allongeait ses jambes immenses le long des grosses jambes de son ami, sans se soucier de ce mécontentement.

Ils restaient silencieux.

Ils avaient pris la route de Prades, où ils allaient essayer de trouver un gîte.

Tout à coup, et après quelques minutes de trajet ainsi parcouru, Persillard ferma son compas.

Jactain, étonné, s'arrêta également.

— Qu'est-ce que tu as ?

— Moi ? Je n'ai rien.

— Tu regrettes qu'on nous ait embauchés ? fit le gros homme avec un empressement où il y avait une espérance point déguisée.

Pas du tout.

— Tant pis. Alors, à quoi penses-tu ?

— C'est drôle... Tu n'as rien remarqué, toi ?

— Qu'est-ce que j'aurais remarqué ?

— Tout à l'heure, à la mine ?

— Non... j'ai remarqué seulement que le maître mineur ne voulait pas de nous et qu'il allait nous congédier si M. Bartoli n'avait pas eu la fâcheuse idée d'intervenir... Fichez intervention !

— Oui, c'est un brave homme, un bien brave homme...

RD

pas eu plus de succès, l'on a l'exploitation des marques, acquérir une fabrique exist-

et ses acolytes, les personnes à temps la vérité, et elles circulaire suivante, datée du

former que, par suite de l'incident étranger, et de la connaissance que tout concier à l'initiative que société pour l'exploitation des

idérer votre souscrip-

ous communiquer leur déci- 2 juillet 1904, en déclarant

ne a été trompée en cette circulaire toutes les personnes andon de notre projet. »

la circulaire figure M. Dupuis, son nom également qu'a été c'est le même Monsieur nce que « sa bonne foi avait eprise de concurrence « dé- croire que c'est nous qui

soin de juger, en attendant arder.

RD & Cie-

HOTEL

Eugène WÆBER
redi 16 décem-

Alpes,

ulle, à proximité de la

t établissement, et sa rantissent un rapport

ain attendant ont une

MM. MORARD ou
(H592B)1096

tion de pâturage.

mmune de Neirivue mettra n. pour les années 1905, 1906 et

âturage des Bovallats.

es auront lieu le samedi 10 e prochain, au local provisoire de

du Lion-d'Or, à Neirivue, et

ront à 2 heures.

e, 27 novembre 1904.

Par ordre :
Secrétariat communal.

ON FRÈRES, IMP-ÉDITEURS — BULLE

excellence des buveurs de lait et Ernest de Leyden, l'apôtre bien connu, préconisant partout l'usage du lait, y trouverait de réelles consolations. Il n'y a pas de restaurants, petits ou grands, qui ne soient outillés pour servir à leurs hôtes, au lieu de la bouteille de jus de la vigne, l'appétissant flacon bien capsulé et étiqueté, plein de bon lait naturel. Chaque rue a sa crèmerie aux tables de marbre blanc sur lesquelles le lait de vache est servi. A toute heure, on peut voir le passant altéré entrer dans la boutique du crémier et y absorber à la hâte son verre de lait, absolument comme en Allemagne, dans les brasseries *bars*, le verre de bière double. Le marchand de beurre aussi est installé de façon à servir sa clientèle et du bidon de fer-blanc, il verse au client altéré, pour deux modestes sous, un copieux verre de lait. Même, « même » le marchand de vin, le *mastroquet*, le marchand d'absinthe, les débitants de bière, les *cafés-bars* (comptoirs où l'on boit debout) n'ont pas pu se soustraire à l'obligation de vendre du lait et sur le même comptoir, à côté du poison vert opalin, se consomme le verre de lait : la sainte innocence à côté du serpent fascinateur, tout comme jadis au paradis terrestre.

Mais ainsi que l'innocence, le lait peut être facilement altéré. La forme de l'altération la plus commune est le *baptême* du lait, falsification bien plus dangereuse que le baptême du vin qui, lui, ne s'attaque qu'à la bourse du consommateur, car falsifier du lait c'est attenter à la santé des individus, surtout des enfants et des malades dont les organes sont moins résistants.

De la grande consommation du lait à Paris naquit bien vite la fraude, tout d'abord réprimée par de sévères mesures de police; le laboratoire municipal fit prélever à tout instant des échantillons auprès des marchands de lait. Les échantillons prélevés donnaient à l'analyse des résultats irréprochables et cependant les plaintes du public allaient en augmentant. Le pot aux roses fut enfin découvert; il y avait entente entre les inspecteurs chargés de prélever les échantillons et les vendeurs. La police mit aussitôt fin à cette nouvelle fraude et maintenant le public parisien peut, en toute sécurité, consommer le lait pur de la vache.

Les Parisiens peuvent donc être satisfaits de trouver toujours à leur portée un lait excellent. Et il serait à désirer que dans tous les grands centres, ce liquide franchit le seuil des cafés et des brasseries et que partout, dans la lutte engagée contre l'alcoolisme, cette seule boisson capable de réagir utilement, ce pain liquide, selon l'expression caractéristique, soit de plus en plus apprécié.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Le traité italo-suisse. — Le tarif avec l'Italie

doute bien particulière pour que tous deux, Persillard et lui, en eussent été ainsi frappés.

Mais en quelle occasion ?

Ils cherchaient, ne se rappelaient rien.

Ils avaient parcouru tant de pays, vu tant de visages en leur existence vagabonde, qu'il leur était difficile de préciser.

Ils s'étaient remis en marche.

Et tous deux, distraits, enfoncés dans leurs plus lointains souvenirs, gardaient le silence.

De temps en temps seulement ils se regardaient.

Leurs yeux, habitués depuis vingt ans à se comprendre, s'interrogeaient ainsi.

Jactain voulait dire à Persillard, Persillard à Jactain :

— Eh bien, te souviens-tu ? As-tu trouvé ?

Et ils secouaient la tête.

Ils ne trouvaient pas.

Quand ils entrèrent à Prades, ils n'étaient ni l'un ni l'autre plus avancés qu'en sortant de l'Aiguillette.

Persillard résuma la situation :

— Non, nous ne retrouverons en présence de M. Bartoli, sans doute, demain ou les jours suivants; en le regardant bien, nous nous souviendrons peut-être.

— Après tout, qu'est-ce que cela fait que nous l'ayons rencontré ou non, cet homme ?

Ils n'en reparlèrent plus.

et le texte du traité ont été distribués jeudi matin aux Chambres. Le traité comprend 21 articles.

L'art. 2 prévoit que des exceptions pourront être faites au tarif dans les circonstances suivantes :

1° par rapport aux provisions de guerre; 2° pour des raisons de sûreté publique; 3° à l'égard de la police sanitaire et en vue de la protection des animaux; 4° au sujet du monopole d'Etat.

L'article 3 dispose que les parties contractantes pourront percevoir les droits, en or, tout en se garantissant à cet égard le traitement de la nation la plus favorisée.

Au traité est annexé un protocole du 13 juillet signé par les négociateurs des deux pays et dans lequel le Conseil fédéral et le gouvernement italien se promettent mutuellement le secret le plus absolu au sujet du contenu du traité, jusqu'au jour où ce dernier sera présenté aux parlements respectifs.

La Ste-Barbe au Simplon. — La patronne des mineurs a été fêtée dimanche 4 décembre pour la sixième fois par les ouvriers du tunnel du Simplon. Comme les années précédentes, un cortège d'environ mille participants précédé de la musique italienne de Naters, des bannières suisse, italienne et autrichienne, du vice-consul d'Italie ainsi que des ingénieurs et du personnel de l'entreprise et des C. F. F., s'est ébranlé de la place des installations du tunnel et s'est rendu à l'église paroissiale de Glis, où une messe a été célébrée en l'honneur de la Sainte-Barbe. Une collation dans les cantines de l'entreprise a été offerte ensuite aux ouvriers. Malheureusement, cette partie de la fête a été marquée par un abominable crime:

Vers les huit heures, un ouvrier italien, ancien postillon de la Furka, a été poignardé par un de ses compatriotes. La victime ayant reçu trois profondes blessures dans la poitrine, a succombé aussitôt. On croit que le coupable est un ouvrier cordonnier ayant séjourné à Brigae. Il en voulait au défunt, dit-on, à la suite d'une bagarre sanglante où tous les deux avaient été mêlés.

ÉTRANGER

France. — On a découvert sur la ligne de la Tarentaise, le corps déshabillé par un train de M. Raphaël Brun, de Villargerel. Il portait sur lui 16 mille francs, qui furent trouvés dans ses poches. Les parcelles de son corps ont été relevées sur plusieurs kilomètres de la ligne.

Hongrie. — *Duel de médecins.* — Deux médecins hongrois, les docteurs Friedrich et Ungard, viennent de se battre au sabre. Motif: ayant été appelés en consultation auprès d'un malade, ils n'ont pas pu se mettre d'accord sur le diagnostic

Le lendemain, ils descendirent dans la mine au grand désespoir de Jactain.

— Tu verras, Persillard, j'y trouverai la mort.

Pour tant, il se mit à la besogne, comme les autres, et ne souffla plus mot jusqu'au soir.

Comme ils étaient employés de jour, ils remontèrent au moment où l'équipe de nuit prenait son tour.

Persillard n'abandonnait pas son idée.

— Tâchons de nous trouver en face de Bartoli, dit-il tout bas à Jactain.

— Soit, mais le patron est-il là ?

— Je viens d'entendre dire qu'il était dans les bureaux.

— Gouillons sa sortie.

Ils se mirent à rôder aux alentours, et lorsqu'ils aperçurent Bartoli qui, en effet, se trouvait à la mine, ils s'avancèrent pour le devancer sur le chemin de Castelbonc. Comme on était en été, le soleil n'était pas couché, bien qu'il fût près de sept heures.

— Attention, dit Persillard, j'entends des pas au tournant du chemin. Ce doit être lui. Rebroussons, rebroussons. Nous allons nous rencontrer avec Bartoli. Examine-le bien pendant que je lui adresserai la parole.

— Tu vas lui parler.

— Osi, pour que tu aies le temps de le regarder.

(A s. suivre.)

et, après avoir épuisé leurs arguments scientifiques, ont fini par échanger des injures. Les deux médecins ont été grièvement blessés. Quant au malade, il va mieux.

Russie. — *La vengeance d'un mari.* — On annonce que dans la petite ville de Nievelzoff, sur la frontière russo-allemande, un employé du gouvernement a fait sauter avec une cartouche de dynamite la maison où se trouvait sa femme avec un amant.

Le mari avait simplement placé la cartouche dans la cave de la maison et, après avoir allumé une longue mèche, il était allé à une distance convenable pour assister à l'explosion.

Amérique. — *Un enfant de 14 ans condamné à mort.* — Le tribunal criminel de Vancouver (Canada) vient de condamner à la peine de mort un gamine de 14 ans, nommé John Kay, qui avait assassiné un homme, nommé Spittal. Devant ses juges, Kay a nié, contre l'évidence, et le jury dut se prononcer pour la culpabilité. Il paraît que pendant le prononcé du jugement le public pleura, les juges étaient eux-mêmes émus; quand au jeune condamné, il perdit connaissance. Une pétition a été adressée au ministre de la justice pour empêcher la pendaison du jeune criminel. Elle sera favorablement accueillie. Comme, d'autre part, John Kay est atteint de tuberculose pulmonaire à un degré très avancé, son exécution ne peut avoir lieu conformément à un article explicite du code criminel.

CANTON DE FRIBOURG

Rixe. — Fribourg a été lundi soir le théâtre d'un drame d'« apaches ». Deux individus, les frères S., ont assailli un nommé O., retour de Belle-Chasse, et l'ont tué à coups de couteau.

Les meurtriers sont arrêtés.

Foire. — La foire de lundi à Fribourg a été assez faible, bien que le bétail était en quantité suffisante. On a compté sur les divers champs de foire 573 pièces de gros bétail bovin, soit 102 pièces de plus que l'année dernière, 40 chevaux, 518 porcs, 73 veaux, 30 moutons, 21 chèvres.

Les prix se sont maintenus pour le bétail de bonne qualité, mais les transactions ont été moins nombreuses que l'année dernière.

La gare a expédié 355 têtes de bétail dans 69 wagons.

Militaire. — Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 18 novembre 1904, a nommé au grade de lieutenant d'infanterie (fusiliers) :

MM. Crausz, Léon, à Lussy; Javet, Emile, au Haut-Vully; Kœin, Joseph, à Châtel Saint-Denis; Rouiller, Joseph, à Sommentier; Zarich, Pierre, à Villars-sur-Glâne.

Conformément à l'avis du Département militaire fédéral, passent à la Landwehr le 31 décembre 1904 :

Les capitaines nés en 1866, les 1^{er} lieutenants et lieutenants nés en 1870; les officiers subalternes nés en 1866 passent au III^e ban.

Les sous-officiers et soldats nés en 1872, ceux nés en 1866 passent au II^e ban. Passent au Landsturm, les capitaines, 1^{er} lieutenants et lieutenants nés en 1856, les sous-officiers et soldats nés en 1860.

Sont libérés du service les officiers nés en 1849, les sous-officiers et soldats nés en 1854.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers. — Une soirée-choucroute est organisée sur *Dimanche 11 décembre prochain, à 7 heures*, au local de la société. Prix de la carte, via compris: 2 francs.

La soirée sera agrémentée de productions musicales et autres.

Les membres et amis du Cercle qui désirent y

participer d'ici à ven

Legs. — titatrice, d les divers 150 fr. à 100 fr. fi le, à Fri 50 fr. a 50 fr. à 100 fr. 100 fr.

Broc. — lation a pr usines Cail venant un étrangère.

A cet é en société mation d'u nes possé tâche. La 1^o De p que pouva cement po etc.

2^o De h voie ferrée qui s'impo

3^o D'éta

4^o De fa Larrét sit mité de la gorges, m (Valais) n blic à la fa ces d'entré par la mai de sécurité

Conce 18 couran ciété de m assurera la aurons l'H mierre, èl de Genève céderont les lapins

Dim à l'au

Invitation

Dim

à la

Invitation: 1195]

Dim

Hôtel

et

don

On

Mancou

Perruc

On

de suite une le ménage e

S'adresser

leurs arguments scientifi-
anger des injures. Les deux
vement blessés. Quant au

vengeance d'un mari. — On
petite ville de Nivezoff, sur
mande, un employé du gou-
er avec une cartouche de
ù se trouvait sa femme avec

plement placé la cartouche
aison et, après avoir allumé
était allé à une distance con-
à l'explosion.

Un enfant de 14 ans con-
tribunal criminel de Van-
de condamner à la peine de
ans, nommé John Kay, qui
me, nommé Spittal. Devant
contre l'évidence, et le jury
la culpabilité. Il paraît que
du jugement le public pleura,
x-mêmes émus; quand au
rdit connaissance. Une péti-
a ministre de la justice pour
on du jeune criminel. Elle
accueillie. Comme, d'autre

teint de tuberculose pulmo-
avancé, son exécution ne
ormément à un article expli-

DE FRIBOURG

g a été lundi soir le théâtre
ches ». Deux individus, les
n nommé O., retour de Belle-
à coups de couteau.
t arrêtés.

re de lundi à Fribourg a été
le bétail était en quantité
té sur les divers champs de
gros bétail bovin, soit 102
année dernière, 40 chevaux,
30 moutons, 21 chèvres.
maintenus pour le bétail de
es transactions ont été moins
ée dernière.

355 têtes de bétail dans 69

Le Conseil d'Etat, dans sa
re 1904, a nommé au grade
erie (fusiliers):

o, à Lussy; Javet, Emile, au
Joseph, à Châtel Saint-Denis;
ommentier; Zarich, Pierre, à

avis du Département militaire
Landwehr le 31 décembre

en 1866, les 1^{er} lieutenants
1870; les officiers subalter-
ent au III^e ban.

et soldats nés en 1872, ceux
au II^e ban. Passent au Land-
1^{er} lieutenants et lieutenants
as officiers et soldats nés en

service les officiers nés en 1849,
soldats nés en 1854.

GRUYÈRE

ts et Métiers. — Une soi-
rganisée sur **Dimanche 11 dé-**
7 heures, au local de la so-
e, vin compris: 2 francs.

rémentée de productions mu-

amis du Cercle qui désirent y

participer sont priés de s'annoncer au concierge
d'ici à vendredi soir 9 décembre.

Legs. — Mlle Joséphine Remy, ancienne in-
titutrice, décédée ces jours derniers à Bulle, a fait
les divers legs suivants:

- 150 fr. à la Société de chant des dames de Bulle;
- 100 fr. à l'Œuvre de la protection de la jeune
fille, à Fribourg;
- 50 fr. au Tiers Ordre de Bulle;
- 50 fr. à l'Œuvre des soupes à Bulle;
- 100 fr. à l'Hospice de Bulle;
- 100 fr. au fonds des pauvres de Charmey.

Broc. — Cet important village, dont la popu-
lation a presque triplé depuis l'installation des
usines Cailler, tend encore à se développer en de-
venant une station et un bat de visite pour les
étrangers.

A cet effet, un comité provisoire s'est constitué
en société d'utilité publique en attendant la for-
mation d'un comité régulier composé de person-
nes possédant les aptitudes nécessaires à cette
tâche. La nouvelle société se propose:

1^o De provoquer la création d'une place publi-
que pouvant servir de place de marché, d'empla-
cement pour réunions publiques, concerts, soirées,
etc.

2^o De hâter si possible l'établissement d'une
voie ferrée de Broc à Bulle, moyen de locomotion
qui s'impose sur un tronçon aussi fréquenté.

3^o D'établir des ombrages, promenades, bancs.

4^o De faire connaître au public les gorges du
Larrét situées près du pont de la Jogne, à proxi-
mité de la carrière du contour de Bataille. Ces
gorges, moins grandioses que celles du Trient
(Valais) ne sont pas moins intéressantes et le pu-
blic a la faculté de les visiter sans payer de finan-
ces d'entrée. Les galeries ou passerelles établies
par la maison Cailler offrent toutes les garanties
de sécurité et l'on peut s'y aventurer sans crainte.

Concert. — On nous annonce pour dimanche
18 courant le deuxième concert d'hiver de la So-
ciété de musique. Un programme choisi et varié
assurera la pleine réussite de cette soirée. Nous
aurons l'honneur d'applaudir Mlle Albertine De-
mierre, élève de M. Ketten, prof. au Conservatoire
de Genève. Quelques productions de musique pré-
cèderont deux comédies, *les deux soupirants* et
les lapins de Grelu.

Le vol à l'hypothèque. — Le tribunal
correctionnel de la Gruyère a eu à juger un cas
de vol d'un genre nouveau, samedi dernier. Un
nommé L. J. avait réussi à se faire délivrer deux
extraits de cadastre pour un immeuble, libre d'hy-
pothèque, à obtenir deux prêts en 1^{er} rang sur ce
même immeuble et pour une valeur supérieure à
la taxe cadastrale. La fraude découverte, l'indéli-
cat emprunteur a été déféré à la justice et con-
damné à restituer 3000 fr., aux frais et à six mois
de prison.

Electricité. — La Société électrique de Bulle
ayant acquis la certitude que des modifications et
réparations dans les installations intérieures ainsi
que de nouvelles adjonctions de lampes ont été
faites sur son réseau par des personnes étrangères
à son service, déclare décliner toute responsabilité
quant aux conséquences qui peuvent résulter de
cet état de choses. La Société électrique rappelle
que les délinquants pourront être poursuivis juri-
diquement.

Elle met aussi en garde les abonnés contre les
dangers auxquels sont exposées les installations,
en particulier celles des granges et écuries, qui ne
sont pas dans un état parfait de propreté.

Favorisons le commerce local. — Il
nous semble utile, à cette époque de l'année où se
font les nombreux achats de St Nicolas, de Noël
et de Nouvel-An, d'attirer à nouveau l'attention
du public sur les avantages réels qu'il y a à faire
les achats dans les magasins de la place et de fa-
voriser le commerce indigène.

Les maisons étrangères qui font le commerce
de détail nous inondent de leurs prospectus louan-
geux et de leurs prix-courants persuasifs et l'on
est généralement porté à croire que seuls les
grands centres commerciaux peuvent livrer de
bonnes marchandises et à meilleur compte. C'est
là une profonde erreur. Depuis quelques années
déjà, nos commerçants ont tenu à sortir de l'an-
cienne manière de procéder; la plupart se sont in-
génierés à rendre leurs magasins aussi avenants que
possible. Les produits les plus élégants de l'indus-
trie moderne ornent un peu partout les vitrines,
dont beaucoup sont disposées avec un goût par-
fait. Chacun peut donc trouver dans la contrée la
bonne marchandise off ant toutes les garanties au
point de vue de la qualité et de la bienfaisance.

L'achat sur place présente des avantages qu'aucun
prospectus ne peut remplacer. L'acheteur connaît
le marchand; il voit la marchandise, la palpe, la
retourne, discute ses mérites et l'achète, s'il veut
l'acheter, en toute connaissance de cause. Il ne
prend rien au hasard pour le mieux de ses intérêts.

Il y a, enfin, la question de solidarité qui doit
nous engager à donner la préférence au commerce
et au travail indigènes qui supportent les charges
de l'Etat et des Communes et qui, en retour, ont
un certain droit à être soutenus et encouragés
dans leur lutte contre l'importation, lutte toujours
plus pénible et plus difficile.

Conférences agricoles. — Le dimanche
11 décembre, il sera donné aux endroits et heures
indiqués, les conférences agricoles ci-après:

A **Montbovon**, maison d'école 3 heures, confé-
rence de M. Brémont, professeur d'agriculture,
sur l'emploi des engrais à la montagne.

A **Châtel**, cercle catholique, 3 h., conférence de
M. Berset, professeur d'agriculture, sur l'élevage
et l'amélioration du bétail.

Le temps qu'il fait. — Le dégel, la pluie
si ardemment désirés sont enfin venus. Les jour-
nées de mercredi et jeudi ont été mouillées; il a
plu et neigé à souhait. Partout l'eau ruisselle, ce
qui fait la joie de la campagne où presque partout
les sources étaient très basses, sinon tarées.

Sans doute une bonne couche de neige serait
pour beaucoup de gens la bienvenue; les travaux
dans la forêt, la descente des bois la réclament.

BOUTADES, BONS MOTS, ETC.

Un remède inefficace.

Hier, Loulou pleurait dans un coin: son papa
lui avait donné du martinet.

— Pourquoi as-tu reçu le fouet? lui demande-
t-on.

— Papa dit que c'est parce que j'ai une mau-
vaise tête... Comme si ça guérissait la tête de me
fouetter par là!

**POUR ÊTRE FORT ET BIEN
PORTANT,**

aidez l'estomac, le foie et les reins à opérer
parfaitement en prenant la Tisane américaine
des Shakers, qui n'a pas sa pareille comme
tonique et remède stomacal. Des milliers de
personnes attestent ses vertus curatives. Elle
se vend dans toutes les pharmacies et chez
M. Fanyau, pharmacien à Lille.

**LA TISANE AMERICAINE DES
SHAKERS.**

Dimanche 11 décembre
CASSÉE
à l'auberge de
la Couronne
SALES

Invitation cordiale. [1196]
Le tenancier: MARGUERON

Dimanche 11 décembre
Cassée
à la Pinte des Vernes
à PRINGY.

Invitation cordiale. DUPRÉ [1195]

Dimanche 11 décembre
Hôtel de la Grue, Broc
Cassée
et Concert
donnés par LA LYRE. [1187]

On embauche
Manœuvres et Mineurs
chez [1193]
Perruchi, Pont de Corbières.

On demande
de suite une **bonne servante** pour faire
le ménage et aider aux travaux de la cam-
pagne.
S'adresser au bureau du journal. [1188]

Dimanche 18 décembre
CASSÉE
à l'Hôtel-de
la Croix-Blanche
CORBIÈRES

avec le concours d'une **bonne musique.**
Invitation cordiale. F RUFFIEUX [1176]

VILLE DE BULLE
Jeu 15 courant,
à 8 heures du soir, vente
aux enchères publiques des
balayures de la ville.
Les conditions seront lues
avant les mises.
Le Secrétariat communal. [1194]

VENTE DE BOIS
Vendredi 16
décembre, la
Commune de
Morlon vendra
en mise publique,
dans sa halle de
Bouleyres: 300 bil-
lons sapin, 13 billes
foyard, 25 carrons,
8 tirs de rondins et
15 tas de branches.
Rendez-vous à 9 heures du matin, près de
la maraîche des Oies.
Morlon, le 6 décembre 1904.
Par ordre: [1192]
Secrétariat communal.

Mises de bois.

Vendredi 16
décembre pro-
chain, à 2 heures
de l'après-midi, la
Commune de
Pâquier expo-
sera en mises publi-
ques environ 400
billons et 70 carrons
préparés dans sa fo-
rêt de **Sauthava.**
Beau bois de commerce et de construction.
Rendez-vous des mises à l'entrée de la
forêt, au lieu dit: **La Grange des Anges.**
Le Pâquier, le 7 décembre 1904.
[1200]H673B] Par ordre: **Le Secrétaire.**

Demoiselle
de toute confiance, connaissant français et
allemand, **cherche place** dans magasin
ou café. [1199]
S'adresser au bureau du journal.

A vendre:
pour manger sur place. 8 à 10 mille pieds
de foin, écurie pour 20 à 24 têtes. [1169]
S'adresser au concierge de la Part-Dieu.

ON DEMANDE
On demande pour Noël un **vacher**
sérieux et sédentaire, capable de soigner
de 10-12 vaches. (H26886L)1197
Se présenter personnellement chez MM.
Cheppillod, au Grand Clos, Moudon.

Jeune homme
de 17 ans **cherche place**, de préférence
à la campagne. [1202]
S'adresser au bureau du journal.

**UNION OUVRIÈRE
DE LA GRUYÈRE
Bulle.**

Assemblée mensuelle
le Dimanche 11 courant
à 2 heures après midi
au local habituel.

TRACTANDA:
Payement des cotisations. — Propositions
individuelles.
Les membres en retard de 4 mois seront
exclus de la Société. [1201]
LE COMITÉ

Mises de bois.

La Commune
d'Enney fera sa
vente annuelle de
bois le **mercredi**
21 décembre
prochain. [636B]
Rendez-vous des
mises, à 9 heures
du matin, dans la
forêt communale de
la **Petite-Joux.** 1190

A vendre:
1. **Un fourneau** en tôle garni en mo-
lasec, presque neuf.
2. **Un cylindre à bras.**
3. **Plusieurs portes** pour fenêtres, fenê-
tres, volets et contrevents peu usagés.
4. **Une pièce de chêne** de fortes di-
mensions.
S'adresser à l'agence mobilière J. TOFFEL,
Bulle.

RHEUMATOL

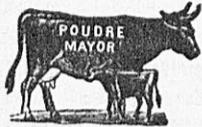
remède par excellence (externe : friction) contre les

RHUMATISMES

musculaires, articulaires chroniques, le lombago, la sciatique, le torticolis, les douleurs dans les membres, les névralgies, les maux de dents rhumatisques.

Ordonné par MM. les médecins. — En vente dans toutes les pharmacies. Prix du flacon de **Rheumatol fr. 1.50** avec mode d'emploi.

Dépôt à BULLE : Pharmacie GAVIN. [592]



POUDRE MAYOR

tonique, dépurative, antiépidémique

POUR LE BETAIL

de B. MAYOR, vétérinaire et pharm.

Vente en gros: Vve Alf. DELISLE & C^e, fab^{re}, Lausanne et A. PANCHAUD, Vevy. Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

Fourneaux et Potagers.

Grand choix de Fourneaux en tous genres, pour tous combustibles, chauffant rapidement. Calorifères, toutes grandeurs, depuis 20 fr. Potagers de toutes dimensions. — Travail garanti.

— Prix exceptionnels. —

Chez GUSTAVE WEHNER

près de VÉCU BULLE près de VÉCU

Reconnus les plus solides

et les meilleur mar. hé.

Souffrez-vous

de

Rhumatisme articulaire

maux de reins, de dos, lombagos ? employez :

L'Emplâtre Rocco

Il vous apportera un rapide soulagement et une guérison certaine. — Exigez la marque "Rocco".

Fr. 1.25 dans les pharmacies P. Gavin et A. Barras, à Bulle.



Demandez partout LES BONBONS

ANTI-RHUME

de la Confiserie Vaudoise (H13,837L)
O. Ehninger, & C^{ie}, Lausanne

Entreprise de Charpenterie et Menuiserie.

Le soussigné avise l'honorable public qu'il vient de s'établir à BULLE, atelier près du Café des Chemins de fer et se recommande pour tous les travaux concernant son état.

Travail prompt et soigné. — Prix modérés

Jules FRAGNIÈRE

1183] rue du Tir, maison Vve N Gex.

DÉPURATIF GOLLIEZ

ou

Sirop au brou de noix ferrugineux

(Marque des „ 2 Palmiers“.)

Dépuratif énergique contre scrofules, humeurs, dartres, rachitisme, éruptions de la peau, glandes closes. Bien plus actif et plus agréable à prendre que l'huile de foie de morue. 30 ans de succès.

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.

LA PETITE REVUE

paraissant à Lausanne le mardi et le vendredi, est le meilleur marché, le plus répandu, et celui des journaux paraissant deux fois par semaine donnant le plus de lecture à ses abonnés.

4 francs par an avec la "Revue du Dimanche"
2 fr. 50 par an, sans la "Revue du Dimanche"

Bien indiquer l'édition désirée. Le supplément de 8 pages, chaque samedi (Revue du Dimanche) forme à la fin de l'année un intéressant volume de 400 pages.

La Petite Revue sera envoyée gratuitement du 1^{er} au 31 décembre 1904, à tout nouvel abonné pour 1905. (H14638L)[1145]

On s'abonne à l'Administration à Lausanne et dans les bureaux de poste. Gratuitement en Décembre.

Madame Vve Louis TREYVAUD

porte à la connaissance de l'honorable clientèle de feu son mari, qu'elle continue pour son compte le commerce de

Denrées coloniales, Conserves alimentaires, Epicerie fine, etc.,
38 Grand'Rue, BULLE.

Son magasin sera, comme auparavant, toujours bien assorti en marchandises fraîches et de premier choix.

Se recommande

[1178]

Vve LOUIS TREYVAUD

L'Arome des potages
Les Tubes de Bouillon
Les Potages à la minute

MAGGI

contiennent les éléments d'une cuisine économique et bonne. Une dégustation comparative convaincra chacun de la supériorité de ces produits sur toutes les imitations; c'est pourquoi je les recommande à mon honorable clientèle. Mme Paul GENOUD Vuadens.

[1189]

Chemins de fer électriques de la Gruyère

AVIS

Trains supplémentaires

Le public est informé qu'à partir du 1^{er} décembre les trains facultatifs Nos 500 et 501 circuleront tous les jours ouvrables entre Châtel-St-Denis, Montbovon et vice-versa.

Train facultatif N° 501		Train facultatif N° 500	
Départ de Montbovon	9.41	Départ de Châtel-St-Denis	2.20
> Lessoc	9.49	> Semales	2.42
> Albeuve	9.55	> La Verrerie	3.18
> Grandvillard	10.06	> Vaulruz	3.58
> Enney	10.14	> Vuadens	4.08
> Estavanneus	10.18	> Bulle	4.40
> La Pâquier	10.28	> La Tour	4.51
> La Tour	10.40	> Le Pâquier	4.57
> Bulle	11.55	> Estavanneus	5.08
> Vuadens	12.10	> Enney	5.16
> Vaulruz	12.20	> Grandvillard	5.35
> La Verrerie	12.55	> Albeuve	6.—
> Semales	1.05	> Lessoc	6.10
Arrivée à Châtel-St-Denis	1.22	Arrivée à Montbovon	6.20

1198]H5033F

La Direction de l'Exploitation.

SAPINIA

pour la toux et toutes les affections des voies respiratoires. Le seul pastille à base de sève de pin, d'Eucalyptus et d'Extrait de plantes alpestres, préparées par une méthode scientifique et par conséquent efficaces.

50 cent. la boîte dans toutes les pharmacies. (H5725N)[1112]

CIGARES

franco de port pour la Suisse

200 Vevy courts	Fr. 2.10
200 » sup.	2.30
200 Rio-Grande	2.50
200 Flora-Bésil	3.25
200 Alpenrosen-Edelweiss	3.45
200 Louisiana	4.80
100 Petits exquois	2.10
100 Herzog à 5 cts	3.—
100 Tip Top à 5 cts	3.10
100 Tip Top à 7 cts	3.80
100 Havannes à 10 cts	5.50
100 » à 15 cts	7.50
500 Cigarettes Turques	4.50
125 Brisagos-Chiasso	3.25

Oertli & Bettex, Boswil
Grande maison d'importation.

A vendre :

quelques montes de bois de foyard premier choix, bien sec, chez M. Nicolas Remy, Bulle. [1164]

Semelles acier

pour luges et traineaux, valant quatre fois celles en fer. — A la même adresse, un beau char neuf à vendre, ainsi que chaînes, serroirs, cordons de luges, etc., et un certain lot fagots de lignures secs. [1136] Castella, à Vuadens.

A. Demierre,

médecin-dentiste à BULLE, reçoit le matin de 9 h. à midi et l'après-midi de 2 à 5 h., le mercredi excepté. [93]

Cabinet dentaire

H. DOUSSE

Chirurgien-Dentiste
CONSULTATIONS

de 9 heures à 12 h. et de 2 h. à 5 h.
à Romont : mardi, mercredi et vendredi;
à Bulle : jeudi et samedi;
à Châtel : le lundi (H?B)[488]

CHARPENTIER

Le soussigné reprend son état de charpentier pour son propre compte. [1177]

FRANÇOIS TINGUELY
MARSENS

On demande

un jeune homme comme apprenti-boutanger. Entrée de suite ou plus tard. Favorables conditions. [1179] Adresser les offres au bureau du journal.

A louer :

le restaurant de Saussure, rière Gruyères, avec pré de 18 poses, grange, écuries, attenants, le tout en bon état. Conditions favorables. Entrée immédiate. S'adresser au notaire PASQUIER ou à M. le juge de paix REIOHLEN, à Bulle.

On demande

un bon maître-charretier pour Nouvel-An et un charretier pour de suite. — Se présenter personnellement chez M. Joseph CHARRIÈRE, marchand de bois, La Roche. [1167]

A vendre

une malle neuve, solide. S'adresser au bureau du journal. [1178]

GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS — BULLE